

Global Electrification

Lettre Géopolitique de l'Electricité

☞ Nos études se retrouvent sur www.geopolitique-electricite.fr

Directeur de la Publication:
Lionel Taccoen
Tél : 0660469030
Rédactrice en chef :
Emma Legrand

Lettre Géopolitique de l'Electricité N°61– 20 mars 2016

Notre Lettre « Géopolitique de l'Electricité » est la seule publication sur ce thème en langue française. Elle est mensuelle.

Nous n'avons aucun objectif militant. Nous ne cherchons pas à sauver la planète ni à promouvoir le nucléaire ou le solaire. Nous tentons d'approcher la vérité, en décrivant par des données objectives le passé proche et le présent des secteurs électriques et de leur contexte. Les nombreuses prévisions concernant 2020, 2035, voire 2050, ne nous intéressent que pour l'étude de leur cohérence avec les données actuelles. Nos études sont inédites. Elles utilisent les données provenant directement des acteurs du terrain : réseaux de transport, compagnies d'électricité, rapports officiels nationaux ou internationaux, associations professionnelles ou ONG.

☞ Vous pouvez recevoir notre Lettre par simple demande par E-mail à geopolitique.electricite@gmail.com ou en vous inscrivant sur notre site.

Sommaire

Fukushima : peu ou pas d'impact des radiations sur la santé humaine

Des représentants du Comité spécialisé des Nations Unies sur l'impact des radiations nucléaires se sont de nouveau rendus début février 2016 dans la Préfecture de Fukushima. Ils ont présenté, lors de dialogues avec la population, les résultats les plus récents de leur travail. Ils ont étudié « au nom des Nations Unies » les conséquences des expositions aux rayonnements à la suite de l'accident de Fukushima. Les principales conclusions sont les suivantes :

- 1. « Aucun décès, aucune maladie grave ayant un lien avec des radiations n'a été observé parmi les travailleurs et l'ensemble de la population à la suite de l'accident [de Fukushima] »*
- 2. « Aucune conséquence perceptible des radiations [dues à l'accident de Fukushima] n'est à prévoir parmi le public exposé ou ses descendants ».*

L'Assemblée Générale des Nations Unies a approuvé, fin 2015, une Résolution dans laquelle elle se félicite de la compétence et de l'impartialité du Comité et a demandé que les résultats de ses travaux soient diffusés dans le public. Pour notre modeste part, voilà qui est fait.

Fukushima, cinq ans après, peu ou pas de conséquences sur la santé humaine.

I) L'UNSCEAR : Un Comité des Nations Unies chargé de l'étude et des effets des radiations nucléaires.

Le GIEC (Groupe Intergouvernemental des Experts de l'Evolution du Climat) est bien connu et la COP21, tenue à Paris fin 2015, lui a apporté une audience supplémentaire.

Le Comité Scientifique des Nations Unies pour l'Etude des Effets des Rayonnement Ionisants (sigle anglais UNSCEAR) présente de nombreuses similitudes avec le GIEC mais est moins connu. Tous deux sont des organismes intergouvernementaux. Les Etats désignent un représentant pour l'UNSCEAR, et un « agent de liaison » « coordonnateur » pour le GIEC. Pointons deux différences non significatives :

- Tous les Etats membres de l'ONU qui le souhaitent participent au GIEC, alors que seuls 27 participent à l'UNSCEAR. Mais, ces 27 sont désignés par l'Assemblée Générale des Nations Unies, où siègent naturellement tous les Etats membres. Cette Assemblée est libre d'en augmenter le nombre, et l'a fait récemment.

- L'Assemblée Générale des Nations Unies a créé « directement » l'UNSCEAR par la Résolution 913(X) du 3 décembre 1955. Elle a, le 6 décembre 1988, par sa Résolution 43/53, « approuvé la décision prise par l'Organisation Météorologique mondiale et le Programme des Nations Unies » de créer le GIEC. Les deux Résolutions, l'une de création, l'autre d'approbation, explicitent la même implication et un même soutien des Nations Unies dans les deux organismes. Les résultats des travaux de l'un et de l'autre sont publics, c'est-à-dire aujourd'hui disponibles en ligne.

Du fait de sa création directe par l'Assemblée Générale des Nations Unies, l'UNSCEAR rapporte *directement et annuellement* à cette Assemblée, ce que ne fait pas le GIEC. L'UNSCEAR soumet son Rapport annuel à l'Assemblée Générale des Nations Unies, via un examen par la Quatrième Commission de cette Assemblée. Ce Rapport fait l'objet d'une Résolution de l'Assemblée Générale, en général, en fin d'année.

Voici un extrait du mandat de l'UNSCEAR :

« Il évalue et étudie de manière approfondie, aux niveaux régional et mondial les expositions aux rayonnements, ainsi que les effets de ces rayonnements sur la santé des groupes exposés ».

II) Les travaux de l'UNSCEAR concernant Fukushima.

Des travaux faits « au nom des Nations Unies »

L'UNSCEAR lors de sa réunion à Vienne, du 23 au 27 mai 2011, donc deux mois après l'accident de Fukushima, « a décidé d'effectuer, lorsqu'un nombre suffisant de données aurait été collecté, une évaluation très approfondie des niveaux d'exposition et des risques d'irradiation attribuables [à l'accident de Fukushima] ». Le programme de travail proposé était :

- un « document préliminaire » en mai 2012.
- un « Rapport plus complet » en 2013.

- « un Rapport plus complet et définitif, serait probablement nécessaire plusieurs années après l'accident »¹.

L'Assemblée Générale des Nations Unies dans sa Résolution du 9 décembre 2011², approuva ce programme, précisant que l'UNSCEAR le réalisera « **au nom de l'Assemblée Générale** ».

Des travaux réalisés dans les délais prévus.

Le « document préliminaire »³ fut approuvé par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 18 décembre 2012⁴. Ensuite, le Comité lors de sa 60^{ème} Session, du 27 au 31 mai 2013, discuta en détail ce qui devait devenir le Rapport définitif. Ce Rapport fut approuvé, le 11 décembre 2013, par l'Assemblée Générale des Nations Unies⁵. Additionné d'annexes scientifiques, il a fait l'objet d'une seconde Résolution de l'Assemblée Générale le 5 décembre 2014 :

« *L'Assemblée Générale [des Nations Unies]*
...4. *Se félicite de la publication, en 2014, du rapport complet sur les niveaux d'exposition aux rayonnements et les effets connexes résultant de l'accident nucléaire [de Fukushima]* »⁶.

Ce programme proposé par l'UNSCEAR et approuvé par l'Assemblée Générale des Nations Unies a été accompli dans les délais prévus.

II) Les principales conclusions de l'UNSCEAR.

Le document de base est l'Annexe Scientifique du Volume I du Rapport de l'UNSCEAR, approuvé par l'Assemblée Générale des Nations Unies fin 2013. Disponible en ligne en anglais⁷, son titre, traduit en français pourrait être « Niveaux et conséquences de l'exposition aux radiations dus à l'accident nucléaire survenu à la suite du grand tremblement de terre et du tsunami dans l'est du Japon »⁸.

Il fut discuté puis envoyé lors de la soixantième session de l'UNSCEAR, tenue à Vienne du 27 au 31 mai 2013. Le Rapporteur de la Session fut le Japonais Yoshiharu Yonekura. Cette Session réunit environ cent cinquante spécialistes de vingt sept pays, en présence d'observateurs d'organisations internationales comme l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et de son Agence Internationale de Recherche sur le Cancer, ainsi que l'Organisation Mondiale de Météorologie(OMM)⁹. On note ainsi quinze représentants japonais, sept français, douze belges, treize chinois, etc.

Le Rapport lui-même fut l'œuvre de plus de quatre-vingt experts de dix-huit pays (Japon, Allemagne, Suède, Chine, Inde, Brésil, France, Etats Unis, Belgique, Russie, Royaume Uni, Corée...), mais aussi d'organisations comme l'OMS et l'OMM¹⁰. Il a bénéficié de l'apport de données fort précieuses comme celles des Universités de Médecine de Fukushima, de Fukui, et des Sciences de la Mer de Tokyo¹¹.

¹ Rapport de l'UNSCEAR-58 ème Session-23-27 mai 2011

² Résolution A 66/70

³ A/67/46-UNSCEAR-issu de la 59 ème Session-21-25 mai 2012

⁴ Résolution A/67/112.

⁵ Résolution A/68/73

⁶ Résolution A/69/84

⁷ www.unscear.org/docs/reports/2013/13-85418_Report_2013_Annex_A.pdf

⁸ UNSCEAR Volume I, Annexe scientifique « Levels and effects of radiation exposure due to the nuclear accident after the 2011 great east-Japan earthquake and tsunami »

⁹ Liste complète pp.15 et 16 du Rapport

¹⁰ Liste complète pp.93 et 94 du Rapport.

¹¹ P. 106 du Rapport.

Il se présente comme un document de près de trois cents pages, composé du texte principal et de six appendices. L'ensemble comprend une masse d'observations et de références irremplaçable et unique concernant les radiations et leurs effets suite à l'accident de Fukushima.

Les principales conclusions sont les suivantes :

- **« Aucun décès ou maladie grave due à la radioactivité n'a été observé parmi les travailleurs et le public exposé aux radiations suite à l'accident » (p.11, § 38). Cela concerne aussi bien les leucémies que les cancers de la thyroïde, aussi bien pour les enfants que les adultes.**
- **« Aucune conséquence perceptible des radiations [dues à l'accident de Fukushima] n'est à prévoir parmi le public exposé ou ses descendants » (p.11, §39)**

Cela ne signifie pas que des accidents du travail (chutes...) ou des accidents cardiaques ne soient pas survenus pendant l'éruption du tsunami dans la centrale ou les travaux ultérieurs, mais les quelques décès correspondants n'ont pas de rapport avec le fait que la centrale de Fukushima soit nucléaire.

Le Rapport traite en détail les risques possibles. Ainsi, pour la leucémie et les jeunes enfants, il conclut, en évaluant la population concernée et les doses de radiations reçues :

*« Considérant les expositions et les risques, ainsi que l'importance du groupe concerné, aucune augmentation [des cas de leucémie] ne sera susceptible d'être détectée ».*p.79 §177

Même conclusion pour les cancers du poumon et ceux de la thyroïde : leur nombre, dans la population concernée, ne sera pas affecté de façon suffisante pour que l'effet de l'accident apparaisse.

Vingt-trois types de cancers ont été examinés pour parvenir à cette même conclusion : pas d'impact prévisible de l'accident de Fukushima à attendre.

Comment l'UNSCEAR parvient-il à ces conclusions ?

Le raisonnement tient en trois étapes :

- L'évaluation des groupes concernés, par exemple le nombre d'enfants d'un âge donné.
- L'évaluation des doses de radiations reçues.
- Leur probabilité d'induire un cancer.

A chaque étape, on constate que des hypothèses pessimistes sont prises. Ainsi (ce détail est destiné aux spécialistes), pour tous les cancers à tumeurs, ainsi que pour la leucémie, la probabilité d'induire la maladie a pris comme hypothèse la non-existence d'un seuil et une loi linéaire.

Prenons un cas précis : dans le cas de la leucémie et des enfants, on constate que le nombre d'enfants concernés, leur exposition aux radiations estimée et la probabilité correspondante d'induire ce cancer, conduit à un nombre de malades indiscernable par rapport à celui observé hors de tout accident nucléaire¹².

Les conclusions de l'UNSCEAR sont que l'accident de Fukushima n'a fait aucune victime, décès ou malade, du fait des radiations émises, et que dans l'avenir, les conséquences de ces mêmes radiations seront trop faibles pour être discernables.

L'Organisation Mondiale de la Santé, dont des représentants ont contribué au Rapport de l'UNSCEAR, concluait dès début 2013 :

« Les résultats présentés suggèrent que les augmentations de cas de maladies humaines attribuables à l'exposition supplémentaire aux

¹² On trouvera le raisonnement détaillé pp. 253 et 254.

rayonnements due à l'accident nucléaire de la centrale de Fukushima sont probablement au-dessous des niveaux détectables ».¹³

IV) Suivi de l'étude : le « White paper » de 2015.

Lors de sa 62^{ème} Session¹⁴, l'UNSCEAR a élu comme Président le Japonais Yoshiharu Yonekura. Le Comité s'était largement appuyé sur la littérature scientifique disponible pour son Rapport de 2013 concernant l'accident de Fukushima. Il convenait donc d'effectuer le suivi de ces publications au-delà de 2013, afin, éventuellement, d'effectuer des retouches à ce Rapport. L'Assemblée Générale des Nations Unies, dans une Résolution du 9 décembre 2015, a approuvé cette démarche et le travail effectué, en réaffirmant sa confiance au Comité¹⁵.

Le Comité a pris en compte 79 nouvelles « sources d'informations » et a fait le point de leur apport dans un document nommé « Développements depuis le Rapport de 2013 de l'UNSCEAR sur les niveaux et les effets de l'exposition aux radiations lors de l'accident nucléaire qui a suivi le grand tremblement de terre et le tsunami dans l'est du Japon ». Ce texte est aussi connu sous le nom « Fukushima 2015 White Paper ». Il est disponible en ligne¹⁶.

Ces 79 nouvelles sources s'intéressent à des aspects partiels du problème.

Plus de la moitié apportent des confirmations à l'une ou à plusieurs conclusions du Rapport 2013 de l'UNSCEAR. Seules douze publications¹⁷ apportent des éléments nouveaux susceptibles « potentiellement » de les affecter. Huit ne concernent pas la santé humaine. Deux s'intéressent aux doses reçues par certains travailleurs, sans « probablement affecter les principales conclusions du Rapport de 2013 », mais conduiraient à des estimations plus précises des doses reçues. Une autre étude suggère que le taux de radionucléides dans les nourritures ingérées a été surestimé. Enfin une dernière étude concerne et précise les rejets de radionucléides dans l'atmosphère. Après étude de ces 79 nouvelles sources d'information, et concernant la santé humaine :

« Le Comité a conclu que les conclusions de son Rapport 2013 restent valables et sont largement non affectés par les nouvelles informations publiées depuis. De plus, ces nouvelles informations ont confirmé que le taux de détection important de nodules, kystes et cancers de la thyroïde sont le résultat, non pas de l'exposition aux radiations suite à l'accident nucléaire, mais de la multiplication des examens et de la grande qualité du matériel utilisé »¹⁸.

Les informations supplémentaires recueillies depuis le Rapport 2013 du Comité, confirment l'absence de décès, ou de malades qui aurait pu être causés par les radiations liées à l'accident de Fukushima, ainsi que la grande probabilité d'absence d'effets discernables dans l'avenir. Mais, ils ajoutent que les nodules, kystes et cancers de la thyroïde observés n'ont pas de lien avec l'accident nucléaire.

¹³ Organisation Mondiale de la Santé-Rapport sur les risques pour la santé de l'accident nucléaire de Fukushima-28 février 2013.

¹⁴ 1-5 juin 2015.

¹⁵ Résolution 70/81.

¹⁶ www.unscear.org/docs/reports/2015/Fukushima_WP2015_web_en.pdf

¹⁷ On se rapportera au tableau 2, p.24 du « Fukushima White Paper 2015 »

¹⁸ § 75, p.19 du « Fukushima White Paper 2015 ».

V) Des résultats largement ignorés.

On ne peut être qu'étonné de l'écart entre les conclusions rassurantes du Comité des Nations Unies sur les conséquences de Fukushima et les descriptions apocalyptiques de cet accident, largement véhiculées dans le public, en particulier dans les médias.

Les conclusions du Comité ont été largement rendues publiques. Le Rapport 2013, a fait l'objet d'une présentation, après son approbation par l'Assemblée Générale des Nations Unies, à la presse mondiale à Vienne le 2 avril 2014¹⁹, et à la presse japonaise (Japan National Press Club) le 30 mai 2014. On ne peut que remarquer le peu de couverture médiatique qui a suivi, y compris en France. On nota quelques articles par ci par là. En particulier, Les Echos ouvrirent leurs colonnes à Jean Marc Jancovici²⁰ qui décrivit les conclusions rassurantes de l'UNSCEAR sur l'impact de Fukushima sur la santé humaine. Rappelons les relations entre Jean-Marc Jancovici et Nicolas Hulot qui expliquent probablement l'attitude mesurée de ce dernier vis-à-vis du nucléaire²¹.

En 2016, cinq ans après l'accident la situation n'a pas changé. Les derniers résultats de l'UNSCEAR (Fukushima White Paper 2015) firent l'objet d'un communiqué de presse des Nations Unies le 22 octobre 2015²². Ils furent présentés par l'UNSCEAR dans des exposés suivis de dialogues avec le public japonais dans la préfecture de Fukushima, le 9 février 2016 à Iwaki City et le lendemain à Minamisoma City. Les rencontres ont fait l'objet d'un communiqué de presse et d'un compte rendu public des Nations Unies²³. Tout cela reste largement ignoré. Le dernier document (Fukushima White Paper 2015), en particulier ses conclusions sur l'absence d'effets de l'accident nucléaire sur les cancers de la thyroïde, n'a pratiquement pas été repris. Un quotidien français a bien titré en mars 2016 sur cette absence de lien entre l'accident de Fukushima et les problèmes thyroïdiens, mais en présentant l'information comme toute récente alors qu'elle figure dans le dernier Rapport public de l'UNSCEAR datant d'un an. Encore faut-il que les quelques citations soient exactes. Si cela est le cas pour un article de Mediapart²⁴, une chaîne de télévision d'information permanente a cru lire que l'UNSCEAR prévoyait 10 000 cancers supplémentaires. En qualifiant l'UNSCEAR de « pro-nucléaire », elle ajouta que le chiffre réel, donné par deux ONG, présentées comme indépendantes, serait plutôt de 60 000.

Les conclusions l'UNSCEAR, dans son Rapport de 2013, et confirmées en 2015 sont largement ignorées du public.

Le peu de reprise médiatique des travaux du Comité des Nations Unies, pourtant approuvés régulièrement par l'Assemblée Générale, donne la part belle aux descriptions apocalyptiques des effets des radiations sur les populations.

VI) Les contestations des travaux de l'UNSCEAR.

Si les conclusions de l'UNSCEAR ont été peu présentées et donc peu commentées par les médias, elles firent l'objet d'une bombe pour un certain nombre d'ONG antinucléaires. Le 24 octobre 2014, une quarantaine de ces associations écrivirent une lettre²⁵ aux membres de la Quatrième Commission de l'Assemblée Générale des Nations Unies, dont nous rappelons le rôle : examiner les Rapports de l'UNSCEAR avant de les envoyer devant l'Assemblée Générale.

La lettre demandait que :

¹⁹ Communiqué de presse des Nations Unies, UNIS/OUS/237

²⁰ Le 16/12/2014-Jean-Marc Jancovici – « L'écolo doit voter pour le nucléaire »

²¹ On se rapportera à ses déclarations au Monde du 7 octobre 2015.

²² Press release-UNIS/OUS/309.

²³ « Les experts en radiation auprès des populations de Fukushima » - ONU-Permanent missions-29/2/2016 (compte rendu en français).

²⁴ « Fukushima et la santé des enfants : bilan officiel de l'ONU »18/2/2016.

²⁵ Fukushima-Blog 4/11/2014

- le Rapport de l'UNSCEAR de 2013 soit révisé sur la base d'une « Critique »²⁶, texte d'une vingtaine de pages mettant largement en cause les travaux de l'UNSCEAR décrits comme caractérisés par une « sous-estimation systématique » des doses et effets des radiations et une « illusion de certitudes scientifiques ».
- la composition de l'UNSCEAR soit élargie « afin d'inclure en tant que membres à part entière des scientifiques qui sont critiques vis-à-vis des activités nucléaires ». Cette seconde demande, qui pousse à une sélection des membres d'un Comité Scientifique selon leurs opinions n'avait aucune chance d'être agréée.

L'UNSCEAR a répondu à la « Critique » des ONG antinucléaires²⁷. Dans cette « Critique » un chapitre important insistait sur les liens entre cancers de la thyroïde et l'accident nucléaire. Nous savons aujourd'hui que le lien entre ces cancers et l'accident a été écarté²⁸.

Les ONG contestataires n'ont pas réagi aux réponses de l'UNSCEAR.

Rappelons qu'en son temps, l'Organisation Mondiale de la Santé, n'avait pas modifié son point de vue, proche de celui de l'UNSCEAR sur les conséquences de l'accident de Fukushima, critiqué par Greenpeace²⁹.

VII) La Résolution adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 9 décembre 2015.

La Quatrième Commission de l'Assemblée Générale des Nations Unies n'a pas donné suite à la lettre des 40 ONG et a transmis les travaux de l'UNSCEAR à l'Assemblée Générale.

Dans sa Résolution du 9 décembre 2015³⁰, l'Assemblée Générale des Nations Unies :

- ***« Félicite le Comité Scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants [UNSCEAR] de sa précieuse contribution, depuis sa création, à l'action menée pour faire mieux connaître et comprendre les niveaux, les effets et les dangers des rayonnements ionisants, ainsi que de la compétence scientifique et de l'indépendance avec lesquelles il s'acquitte du mandat qui lui a été confié ...***
- ***Se félicite que le Comité ait pris les dispositions nécessaires pour donner suite à son évaluation de 2013 sur les niveaux d'exposition et leurs effets connexes résultant de l'accident nucléaire [de Fukushima]... »***

VIII) Les ravages de la peur des radiations. Une demande des Nations Unies.

Cependant, si l'UNSCEAR conclut à de bien faibles et imperceptibles conséquences sur la santé humaine des radiations dues à l'accident nucléaire, il pointe d'autres atteintes à la santé:

²⁶ Critical Analysis of UNSCEAR Report « Levels and effects of radiation exposures due to the nuclear accident after the 2011 Great East-Japan Earthquake and tsunami » Physicians for Social Responsibility

²⁷ Fukushima White Paper 2015-Appendix A. «Commentary on common themes in critiques of the 2013 Fukushima Report »

²⁸ On pourra en lire les détails, dans Les Echos du 14 mars 2016-« Les scientifiques écartent le lien entre Fukushima et les cancers de la thyroïde ».

²⁹ Voir communiqué de Greenpeace-1/3/2013

³⁰ Résolution A/RES/2013.

« Les problèmes de santé mentale et les atteintes graves au bien-être social sont les impacts majeurs sur la santé observés après l'accident. Ils sont les résultats compréhensibles des énormes impacts du tremblement de terre, du tsunami et de l'accident nucléaire, aussi bien que la peur associée aux radiations »³¹. Le Comité note des cas de « détresse psychologique sévère » chez des travailleurs traumatisés par cette dernière crainte. Pour des milliers de personnes évacués, cette peur des radiations s'ajoute au déplacement dans des lieux nouveaux et non familiers et provoque de sérieux traumatismes. Le Comité déplore « le manque de psychologues confirmés qui pourraient prévenir le stress »³².

Les descriptions apocalyptiques des conséquences des radiations, privilégiant les maladies les plus terrifiantes (leucémies, cancers de la thyroïde chez les enfants...) présentes dans de nombreux médias, et répandues largement par de nombreuses associations aux compétences autoproclamées ne vont, évidemment pas, dans le sens de la régression de cette peur et de son impact sur la santé. Les résultats des travaux des experts des Nations Unies sont de nature à décrire des conséquences bien plus rassurantes des radiations dues à l'accident nucléaire de Fukushima et à faire reculer cette peur et ses ravages. Nous les rappelons:

- aucun décès et aucun malade à déplorer du aux radiations cinq ans après l'accident.
- un impact qui restera très probablement imperceptible dans l'avenir sur la santé des populations et leurs descendants.

La dernière Résolution de l'Assemblée Générale des Nations Unies³³ présente des nouveautés. On notait régulièrement un souhait « de faire connaître les résultats des travaux du Comité [UNSCEAR] ». Cette fois-ci, apparaît une volonté affirmée d'aller bien au-delà de l'information du monde scientifique :

- ***L'Assemblée « invite le Comité [UNSCEAR] à envisager d'établir une version de son site web dans toutes les langues officielles de l'organisation» au-delà de « l'amélioration du site web et de la publication de prospectus d'information et d'affiches dans toutes les langues de l'organisation» que le Comité avait proposées comme stratégie de communication.***
- ***Et surtout l'Assemblée Générale demande, pour la première fois, que les travaux du Comité soit portées à la connaissance « en particulier du public ».***

Pour notre modeste part, c'est ce que nous venons de faire.

³¹ § 170-Report 2013- C'est nous qui soulignons.

³² §E69-Report 2013

³³ Assemblée Générale-A/Res/70/81-9/12/2015